



Veille mensuelle des Etats d'Europe centrale et balte

Dans les secteurs Climat/Environnement, Energie, Infrastructures et Transport

Janvier 2017

POLOGNE	1
HONGRIE	11
SLOVAQUIE	13
REPUBLIQUE TCHEQUE	15
SLOVENIE	18
LITUANIE	19
LETTONIE	21

POLOGNE

Pour information : 1 € = environ 4,36 PLN

Financements

- Le Centre Gouvernemental d'Information a publié les éléments du compte rendu du Ministre du Développement et des Finances portant sur la réalisation de la politique de cohésion en 2016. 2016 se serait traduit par une accélération dans la réalisation des programmes opérationnels du cadre financier 2014-2020 suite à l'adoption du «Plan d'actions pour l'amélioration de l'efficacité et l'accélération de la réalisation des programmes résultant de l'Accord de Partenariat 2014-2020». L'actuelle perspective financière de l'UE accorde à la Pologne 82,5 Md EUR dans le cadre de la politique de cohésion (contre 68 Md EUR pour la période 2007-2013). Jusqu'à la fin de 2016, ont été lancés des appels d'offres et des concours pour des projets engageant environ 182 Md PLN (env. 41,7 Md EUR). 10 000 accords de cofinancement d'une valeur globale de 114 Md PLN (26,14 Md EUR), ont pu être signés. La Commission européenne a déjà transmis à la Pologne 2,8 Md EUR, soit un tiers du montant global.

Climat/Environnement

- Le 10 janvier 2017, le ministère de l'environnement et le consortium composé de l'Institut de la Protection de l'Environnement, de l'Institut National de Recherches, de l'Institut de Météorologie de Gestion de l'eau, de l'Institut d'Ecologie et des Zones industrielles de Katowice et de la société *Arcadis* ont signé un contrat pour la réalisation des plans d'adaptation au changement climatique dans les villes supérieures à 100 000 habitants. Le projet, financé par les fonds européens dans le

cadre du Programme Opérationnel Infrastructures et Environnement et par l'État, comprend la préparation des plans d'adaptation au changement climatique pour 44 villes polonaises.

- Le ministère de l'environnement a présenté la nouvelle version de la loi sur la gestion des déchets d'emballage. Sera introduite à partir du 1^{er} janvier 2019, une taxe de recyclage pour les sacs en plastique d'une épaisseur allant jusqu'à 50 microns. La taxe dont le montant maximum ne pourra pas dépasser 1 zloty (23 centimes), sera perçue dans tous les types de commerces. Son montant sera fixé par arrêté ministériel. Les revenus provenant de la perception de cette taxe seront collectés par le Fonds national de la Protection de l'Environnement et de la gestion de l'Eau (le *NFOŚiGW*). La nouvelle loi transposera en droit national la directive 2015/720/UE du 29 avril 2015 qui modifie la directive 94/62/CE relative à la réduction de la consommation de sacs en plastique légers. La non-perception de la taxe par les vendeurs fera l'objet de sanctions administratives allant de 500 à 20 000 PLN (entre 114,6 et 4 587 EUR).

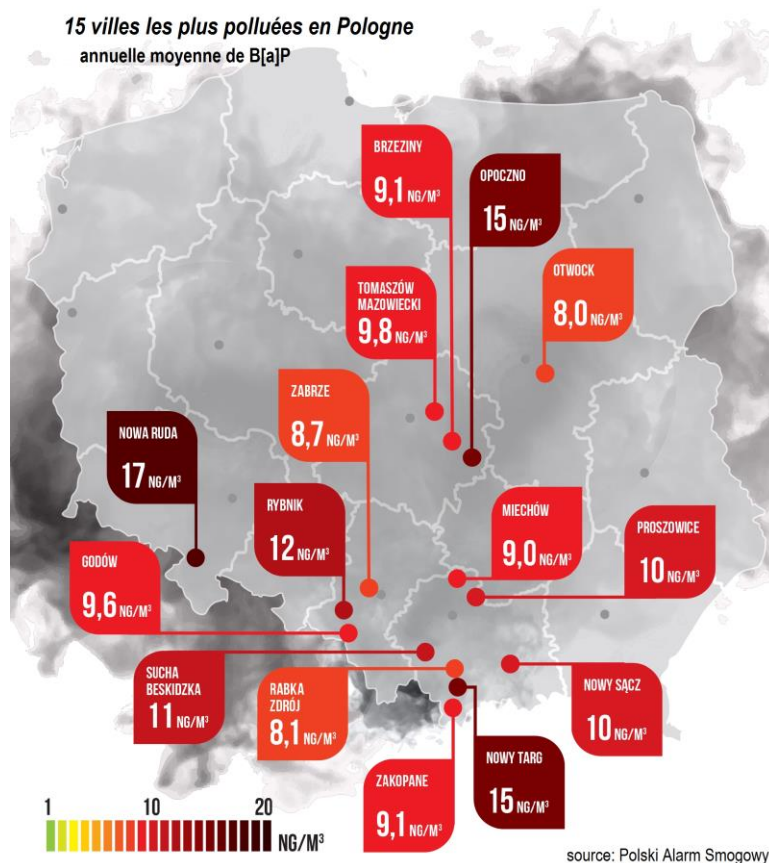
Déchets

- Le ministère de l'environnement met en place de nouvelles règles concernant le tri sélectif des déchets. Ainsi, conformément à l'arrêté portant sur les modalités détaillées du tri sélectif, les déchets communaux seront partagés en quatre fractions à partir du 1^{er} juillet 2017: papier, verre, métal et plastique, déchets biodégradables. Ce nouveau système de tri sera applicable à l'échelle nationale (conformément à la réglementation actuelle, les collectivités locales définissent elles-mêmes les règles de tri sélectif). Ces réformes doivent contribuer à l'amélioration de la qualité du tri sélectif : 26% des déchets sont actuellement recyclés. Conformément à la réglementation européenne la Pologne doit atteindre d'ici 2020 un niveau de recyclage d'au moins 50%. De plus, le ministère de l'environnement prépare un amendement à la loi sur la gestion des déchets selon lequel les habitants qui trient correctement les déchets bénéficieraient de réduction sur le prix de leur collecte. Le ministère envisage également d'augmenter à partir de l'année 2018 les taxes pour la mise en décharge des déchets : d'ici 2020, la mise en décharge d'une tonne de déchets coûtera 65 EUR (pour un coût actuel de 30 EUR environ).

Protection de l'air

- Ces derniers jours une vague de froid conjuguée à l'absence totale de vent a provoqué la formation du « smog » sur de très nombreux villages et villes. Durant plusieurs jours consécutifs les seuils de tolérance ont été dépassés généralement y compris à Varsovie, mais la situation la plus problématique a touché le Sud du pays et l'agglomération de Cracovie. Face à cette situation, Mateusz Morawiecki, vice-premier ministre et ministre du développement et des finances, nommé plénipotentiaire du gouvernement chargé de la lutte contre la pollution de l'air, a présenté le 17 janvier courant une liste d'actions visant à améliorer la qualité de l'air en Pologne :
 1. adoption d'ici la fin du mois d'avril 2017 d'un arrêté sur les exigences pour les chaudières à solides d'une puissance inférieure à 500 kW : conformément à cet arrêté, ne seront mises en service que les chaudières autorisées de la cinquième génération. La Pologne est le plus grand fabricant de chaudières à combustible solide en Europe, mais la plupart des chaudières conformes aux normes européennes sont exportées tandis que sont principalement vendues les chaudières très polluantes sur le marché polonais faute de normes d'émissions pour les chaudières. Le projet d'arrêté susdit a été déjà préparé par le ministère du développement ;
 2. préparation au cours du premier trimestre 2017 d'un arrêté sur les normes des combustibles solides (à présent, beaucoup de ménages polonais utilisent avant tout des déchets carbonés) ;
 3. financement par le Fonds National de la Protection de l'Environnement et de la Gestion de l'Eau (*NFOŚiGW*) de la lutte contre la pollution de l'air par le soutien au remplacement des chaudières à charbon et la modernisation thermiques des maisons individuelles ;
 4. imposition d'une exigence de raccordement au réseau de chaleur des bâtiments dans les villes et en dehors des villes si elles ne disposent pas d'une source effective de chaleur ;
 5. diminution des tarifs de nuit pour l'énergie électrique visant à encourager l'installation des chaudières électriques ou les pompes à chaleur sur les terrains où le raccordement au réseau de chaleur n'est pas possible ;
 6. développement du réseau de surveillance de la qualité de l'air ;
 7. soutien de la part de des services d'aide sociale au remplacement des chaudières à charbon et à la modernisation thermique des bâtiments pour les personnes vivant dans la pauvreté ;
 8. mesure des émissions à l'échappement des véhicules lors de contrôle routier et dans les centres de contrôle technique des voitures.

De plus, le gouvernement polonais a également proposé de promouvoir les véhicules à basses émissions en mettant en place l'exonération d'accises pour les voitures électriques et en diminuant les taux d'accises pour les véhicules à propulsion bimodale (le projet de la loi en la matière préparé par le ministère des finances a été transmis à la Diète en décembre dernier).



- Le Ministère de l'Environnement polonais finalise les travaux sur le projet de loi anti-odeur. La nouvelle législation présenterait entre autres la liste des substances et des composés chimiques identifiés comme source des odeurs. Le ministère définit également les orientations techniques en dans un Code de la lutte contre la nuisance olfactive : le document présentera la réglementation existante en la matière, les sources des odeurs et les actions de prévention pour les principales activités causant les odeurs. Il s'agit en particulier des installations de gestion des déchets, des sites de traitement des eaux usées et des installations d'élevage. Sur la base de ces informations le Ministère de l'Environnement va proposer des solutions visant à l'amélioration de la qualité de la vie des habitants vulnérables aux nuisances olfactives. De plus, le Ministère de l'Environnement polonais postule que cette question soit réglée au niveau européen.
- Le 29 décembre 2016 le Conseil des Ministres a adopté le projet d'amendement de la loi relative à la pollution causée par les navires préparé par le ministère de l'économie maritime et de la navigation fluviale. La nouvelle législation constituera la transposition de la directive européenne en la matière. La loi permettra l'application des règles européennes portant sur le recyclage des navires, le suivi et la vérification des émissions CO₂ du transport maritime. Conformément à la loi amendée, le ministre chargé de l'économie maritime et de la navigation fluviale transmettra à la Commission européenne des rapports réguliers concernant la réalisation des exigences en matière de recyclage des navires qui seront préparés sur la base des données reçues de la part des directeurs des offices maritimes.

ENR

- La nouvelle loi sur les ENR, entrée en vigueur en 2016, a remplacé le système des certificats verts (certificats de provenance de l'énergie produite) par un système d'adjudications organisées par l'Office de Régulation de l'Énergie (URE). Les projets déjà réalisés peuvent soit conserver le système précédent, soit migrer dans le système d'adjudications. L'adjudication serait remportée par le moins disant qui s'engage à vendre la quantité d'énergie qui lui aurait été attribuée pendant 15 ans au prix qu'il a proposé. Les quatre premières adjudications ont eu lieu le 30 décembre 2016.
 - La première était destinée aux centrales existantes à biogaz agricole d'une puissance n'excédant pas 1 MW. Cette adjudication a été remportée par six sociétés appartenant au Groupe Polonais de Biogaz (Polska Grupa Biogazowa) ayant proposé les prix allant de 502,23 PLN/MWh à 504,57 PLN/MWh (115,2 à 115,7 EUR). Lors de cette adjudication, 824 629 MWh sur 2 113 887 MWh disponibles ont été vendus pour 415,4 M PLN (environ 95,3 M EUR).

- La deuxième adjudication était destinée aux centrales existantes à biogaz agricole d'une puissance supérieure à 1 MW. Cette adjudication a été annulée, car l'Office de Régulation de l'Energie n'avait reçu qu'une seule offre, alors que trois offres sont nécessaires pour que l'adjudication ait lieu.
- La troisième adjudication était destinée aux nouvelles installations dites « autres » d'une puissance n'excédant pas 1 MW. Dans ce lot il s'agissait notamment de l'éolien, du photovoltaïque et de certaines centrales hydroélectriques. L'adjudication a été remportée par 62 sociétés, dont treize faisant partie du groupe Energy Invest Group (neuf projets éoliens et quatre photovoltaïques) et 17 appartenaient à Solar Polska New Energy (projets photovoltaïques). Les prix proposés variaient entre 253,5 PLN/MWh et 408,8 PLN/MWh (58 et 93,7 EUR). Sur 1 575 000 MWh offerts, 1 567 288,8 MWh ont été vendus pour une valeur d'environ 554,5 M PLN (127 M EUR).
- La quatrième adjudication était destinée aux installations existantes d'une puissance n'excédant pas 1 MW, où l'utilisation de la puissance installée excède 3504 MWh/MW/an et qui n'émettent pas plus de 100 kg/MWh de CO₂. 40 sociétés ont remporté cette adjudication, dont celles faisant partie des groupes énergétiques CEZ, Enea et Enega. Les prix proposés oscillaient en moyenne autour de 372 PLN/MWh (85,3 EUR). Sur 1 306 870 MWh disponibles pour ce lot, 416 553,5 MWh ont pu être vendus pour un montant de 155 M PLN (35,5 M EUR). Pour les nouveaux projets (d'une puissance de moins de 1 MW - adjudication N° 3), 99% de la quantité disponible ont été adjugés pour 74% du budget prévu (744 M PLN, soit, 170,6 M EUR). Dans le panier destiné aux installations existantes, seuls 21,6% de l'énergie disponible ont pu être adjugés pour 18% du budget global prévu pour ces installations. Il en résulte que nombre d'opérateurs pensent rester dans le système précédent des certificats verts (ou bleus dans le cas des centrales à biogaz) et n'envisagent pas de migrer vers le système d'adjudications.
- 18 collectivités de la région de Lublin (est de la Pologne) obtiendront 49 M PLN (11,2 M EUR) en provenance des fonds européens dans le cadre du programme opérationnel régional pour la voïvodie de Lublin afin de cofinancer le développement des ENR dans leurs communes. L'argent sera destiné à cofinancer l'achat de collecteurs solaires, de panneaux photovoltaïques, de chaudières pour la combustion de la biomasse et de pompes de chaleur.

Effacité énergétique

- Le Fonds National de la Protection de l'Environnement et de la Gestion de l'Eau (NFOSiGW) a signé un contrat pour le cofinancement de la thermo-modernisation de l'Université de Łódź. Les travaux seront réalisés sur deux bâtiments universitaires d'une surface globale de 19 673 m² et devraient permettre de réduire les émissions de 137,92 MgCO₂/an. Le cofinancement, à hauteur de 3,6 M PLN (825 688 EUR), provient des fonds européens, alloués dans le cadre du programme opérationnel « Infrastructure et Environnement ».

Energie

Politique énergétique

- La Pologne remet en question une partie du paquet énergie « hiver », réunissant des projets de directives communautaires présentés par la Commission européenne fin novembre-début décembre 2016 et déjà transmis au Parlement européen. Le gouvernement polonais estime que les solutions proposées dans le cadre du paquet défavorisent le charbon. Sont visées la proposition d'exclure les centrales qui émettent plus de 550 g de CO₂ pour 1 kWh d'énergie produit des systèmes nationaux de soutien (mécanisme de capacité) et celle mettant fin aux subventions à la production d'électricité à partir de la biomasse qui était considérée comme une source d'énergie renouvelable. Les nouvelles régulations entreraient en vigueur d'ici 2020, mais la Pologne cherche dès aujourd'hui des alliés pour en contrer les impacts négatifs.
- Le Vice-ministre de l'énergie, M. Andrzej Piotrowski, estime qu'il est nécessaire de définir cette année le futur mix énergétique de la Pologne. Ce serait un point de repère qui permettrait de poursuivre au cours des dix prochaines années le développement du secteur de l'énergie. Il est d'avis qu'il faut restituer 7 à 10 GW de puissance dans les centrales conventionnelles sans recourir au gaz dont les ressources locales sont limitées, et procéder à la construction d'une centrale nucléaire (projet actuellement suspendu). Le Ministre de l'énergie, M. Tchórzewski, annonce d'ici 2030 des investissements de l'ordre de 40 Md PLN (9,2 Md EUR) dans la construction de nouveaux blocs à charbon.
- Le Ministère du Développement et le groupe américain General Electric ont signé le 26 janvier un accord sur une coopération stratégique dont l'objectif était de « construire un partenariat durable et à long terme entre le gouvernement polonais et le groupe GE dans le domaine de l'énergie et de l'aviation durables ». Selon les termes de cet accord, GE s'engage à soutenir le développement de

l'économie polonaise et le marché du travail, à participer à la modernisation de l'industrie et à la mise en place de technologies innovantes. Un des paragraphes de l'accord traite de l'augmentation de la part des fournisseurs locaux, notamment des PME, dans la chaîne globale des fournisseurs de GE. Le Vice-PDG du groupe américain a souligné lors de la cérémonie de signature de l'accord que GE maîtrise toutes les technologies de production d'électricité à partir de toutes les sources et est prêt à partager avec les Polonais ses expériences en matière de production d'énergie propre à partir du charbon.

Nucléaire

- Un sondage réalisé à la demande du ministère de l'Énergie montre que 61% des Polonais sont favorables à la construction de centrales nucléaires dans leur pays. 48% seraient d'accord pour en accueillir dans leur région et 68% considèrent que cette technologie augmenterait la sécurité énergétique de la Pologne. Ce sont les plus favorables résultats depuis que des sondages au sujet de l'énergie nucléaire sont réalisés. Le Ministre de l'énergie déclare que le programme nucléaire est très important pour la réalisation des engagements de la Pologne liés au paquet européen énergie-climat et contribuera à l'augmentation de la sécurité énergétique du pays. Au cours du premier trimestre de cette année, le Ministère devrait présenter l'actualisation du programme nucléaire, y compris le modèle de son financement et la procédure d'appel d'offres.
- Dans la version de la « Stratégie pour un Développement Responsable » (appelée Plan Morawiecki), adoptée le 19 janvier 2017 par le Comité Permanent du Conseil des Ministres, il n'existe plus de mention explicite sur la construction d'une centrale nucléaire. Selon le chef du Comité, M. Henryk Kowalczyk, ce point était sujet à litige entre différents ministères.
- Le Ministre de l'énergie, M. Tchórzewski a déclaré à la radio le 25 janvier que le programme nucléaire était suspendu. La décision définitive doit être prise d'ici la fin de l'année. Tout dépend de la capacité des énergéticiens à trouver de l'argent, car l'Etat n'a pas les moyens de contribuer. Il semblerait que le Ministère de l'énergie n'ait pas réussi à élaborer de modèle rationnel de financement du projet. Le Ministre souligne aussi la nécessité de construire d'ici 2030 près de 10 GW de puissance, alors qu'un bloc nucléaire coûte autant que trois blocs énergétiques conventionnels. Il déclare toutefois que les travaux sur le programme nucléaire seront poursuivis. Cinq jours plus tard, lors de la conférence sur le potentiel polonais dans les technologies nucléaires, le Ministre a changé d'avis en annonçant son obligation de présenter d'ici fin mars une nouvelle version du programme nucléaire polonais, incluant le mode de financement de la première centrale nucléaire qui pourrait abriter un seul réacteur d'une puissance d'environ 1000 MW. Par ailleurs, le ministre et son adjoint, M. Andrzej Piotrowski, ont informé qu'au lieu des deux tranches nucléaires initialement prévues d'une puissance totale de 6000 MW, ils réfléchissaient à la possibilité d'en construire plusieurs plus petites – avec des réacteurs à haute température d'une puissance d'environ 200 MW.
- Erratum : dans la veille du mois de décembre nous avons mentionné que le Centre National de la Recherche Nucléaire (NCBJ) et le Hollandais Nuclear Research and Consultancy Group avaient signé un accord de coopération dans le domaine de la « sécurité » des réacteurs nucléaires. Il s'agit de coopérer au soutien de la « sûreté » des réacteurs en menant des travaux d'analyse de la sensibilité des récipients des réacteurs aux brusques changements de température ou de pression. (vu le conseiller nucléaire en poste)

Charbon

- Le programme gouvernemental pour le secteur minier pour la période 2016-2030 est prêt et fera l'objet de consultations, d'abord avec les syndicats des mineurs et ensuite avec le Groupe Tripartite pour la Sécurité Sociale des Mineurs. Les consultations auront lieu en janvier et en février. Le programme pourra être sujet de nombreuses modifications, étant donné les possibles changements de conjoncture pour le charbon sur les marchés mondiaux.
- Le Ministère de l'énergie a préparé un projet d'amendement de la loi sur le monitoring et le contrôle de la qualité des combustibles. Cet amendement devrait permettre de réduire les importations de charbon, notamment en provenance de la Russie. Il s'agit d'instaurer l'obligation pour les fournisseurs de cribler le charbon avant son acheminement vers la Pologne (jusqu'à présent c'est le tout-venant qui était importé de Russie) et de fixer les standards qualitatifs pour les combustibles solides. La ségrégation du charbon en différentes catégories se fera en fonction de sa teneur en soufre et en matières volatiles, ainsi qu'en fonction de sa valeur calorifique. Ainsi, il serait possible de réduire l'afflux de fines de charbon qui constituent actuellement 30-40% du charbon importé de Russie et qui sont vendues à des prix très compétitifs, notamment pour le chauffage individuel. Le Ministère n'a pas précisé la date d'envoi du projet au Parlement.
- La société PGG (successeur de la Kompania Węglowa créé le 1^{er} mai 2016) et propriétaire de cinq mines, a enregistré au cours des trois derniers mois des bénéfices. Pour l'ensemble de l'année 2016, la perte de PGG ne devrait pas dépasser 326 M PLN (env. 75 M EUR) au lieu de 362 M PLN

(83 M EUR) prévus et la société pense pouvoir afficher un bénéfice pour l'ensemble de l'année prochaine. Selon le Ministère de l'énergie, l'amélioration des résultats de PGG est due à la hausse des prix de charbon et à l'augmentation des commandes passées par les électriciens polonais. Par ailleurs, PGG a réduit l'emploi à 31 400 personnes, a suspendu le paiement du 14^{ème} mois et la productivité dans ses mines a augmenté d'environ 20% par mineur. Cette année, PGG envisage de procéder à des investissements de l'ordre de 900 M PLN (206,4 M EUR).

- Le gouvernement a décidé la fusion de la société KHW (Katowicki Holding Węglowy - Holding Charbonnière de Katowice) avec PGG (Groupe Charbonnier Polonais), successeur de la Kompania Węglowa créé le 1er mai 2016. KHW se trouve dans une situation financière difficile et pourrait manquer de trésorerie pour les rémunérations du mois de mars. Sa dette s'élève à 2,5 Md PLN (573 M EUR). La fusion devrait s'opérer jusqu'à la fin du premier trimestre de cette année et PGG reprendra deux mines de KHW : Mysłowice-Wesoła et Murcki-Staszic. Ces deux mines, actuellement non rentables, auront besoin d'être renforcées d'un montant supplémentaire de 400 M PLN (92 M EUR), indépendamment de la contribution au capital de KHW de trois nouveaux actionnaires. Węglokoks participera déjà au capital à hauteur de 150 M PLN (34,4 M EUR), l'électricien Enea avec 350 M PLN (80 M EUR) et la Société Financière Silesia qui versera 200 M PLN (46 M EUR). Il est aussi prévu que la filiale de KHW, la société Katowicki Węgiel, spécialisée dans les ventes de charbon fusionnera avec la société Węglózbyt, de profil similaire contrôlée par le groupe Węglokoks. Le Ministère de l'énergie souhaite aussi que les banques créancières convertissent une partie de la dette de KHW en actions de la nouvelle PGG qui sera issue de cette fusion. La fusion nécessite l'accord de l'Office de la protection de la Concurrence et des Consommateurs, car les mines des deux sociétés, PGG et KHW, produisent plus de 50% du charbon exploité en Pologne. Par ailleurs, la fusion doit faire l'objet d'une nouvelle notification à la Commission européenne. Les vice-ministres de l'énergie, MM. Tobiszowski et Kurtyka, se sont rendus à Bruxelles le 23 janvier pour le premier tour des négociations à ce sujet. La Commission européenne avait autorisé une aide publique polonaise de 7,95 Md PLN (1,8 Md EUR), notifiée en septembre dernier, pour financer la restructuration des mines de charbon.
- Selon les données préliminaires de l'Agence du Développement Industriel, en 2016 la production de houille s'est élevée à 70,4 M t, dont 13,3 M t de charbon à coke. Cette production a été inférieure de 1,8 M t par rapport à 2015 malgré la réduction du nombre de puits d'exploitation. Les ventes de charbon en 2016 se sont élevées à 73,1 M t soit une augmentation de 2,7 M t par rapport à l'année précédente. Le secteur charbonnier employait fin novembre 2016 environ 85 600 personnes. Au cours des trois premiers trimestres de cette année, les importations de charbon ont atteint 5,9 M t, dont 3,6 M t en provenance de Russie et 1,1 M t en provenance d'Australie. La Pologne importait aussi du charbon tchèque et colombien. Par contre, les exportations polonaises de charbon se sont élevées à la même période à 6,3 M t.

Électricité

- Le Ministre de l'énergie, M. Krzysztof Tchórzewski, a déclaré lors de son interview pour la TV publique, que la Pologne se doterait d'au moins 5 à 6 blocs énergétiques dont la construction coûterait entre 45 et 50 Md PLN (10,3 – 11,5 Md EUR) sans préciser de quels blocs ni de quels sites il pourrait s'agir.
- Les électriciens publics Enea, Energa, PGE et le groupe gazier PGNiG ont pris part à la restructuration financière de la société Polimex-Mostostal, la plus importante entreprise polonaise spécialisée dans la construction énergétique. Polimex-Mostostal a dû être déjà restructurée il y a deux ans, car elle s'était engagée dans la construction de routes sans pouvoir réaliser les contrats signés et avait subi d'importantes pertes dans ce secteur. Lors de cette première restructuration la société, initialement privée, est passée sous le contrôle des établissements publics (banque PKO SA, fonds d'investissement PKO et PZU, Agence du Développement Industriel). Polimex-Mostostal réalise actuellement deux grands contrats de construction des blocs à charbon dans les centrales de Koźlenice et d'Opole et est sous-traitant dans quatre autres projets de ce secteur (Jaworzno, Turów, Włocławek et Płock). La société ne disposait pas de moyens financiers suffisants pour ses dépenses courantes et rencontrait des difficultés pour l'obtention des garanties sur les contrats qu'elle réalisait. Ainsi, une deuxième restructuration financière s'est avérée nécessaire. Y ont participé les électriciens publics. Chacun des quatre groupes concernés a souscrit à 37,5 M d'actions de Polimex-Mostostal lors de la nouvelle émission en payant 75 M PLN (17,2 M EUR). Les groupes ont aussi racheté les actions détenues par l'Agence du Développement Industriel. Désormais, ils sont propriétaires de 65,9% des actions de Polimex-Mostostal. Le capital social de Polimex-Mostostal s'est enrichi suite à cette opération de 300 M PLN (68,8 M EUR).
- En octobre, EDF Polska avait annoncé l'ouverture de négociations exclusives avec le fonds australien IFM sur la cession de ses activités de cogénération en Pologne et avec le tchèque EPH

sur la cession de la centrale électrique à charbon de Rybnik, dans le sud de la Pologne. Toutefois, les autorités polonaises ont bloqué les transactions en décembre 2016 en opposant le veto à la scission des actifs de cogénération et du site de Rybnik en arguant d'impératifs de sécurité énergétique nationale. Le groupe français a annoncé le 18 janvier l'engagement des négociations avec le consortium composé d'électriciens publics polonais PGE, Enea, Energa et PGNiG Termika. Dans leurs déclarations précédentes les membres du consortium polonais informaient de la répartition équitable du coût de la reprise des actifs d'EDF entre eux. Ils pourraient être soutenus financièrement par le Fonds Polonais de Développement (PFR) qui est un instrument financier dédié au financement des infrastructures et qui devient une plateforme intégrative d'instruments de soutien au développement de l'économie polonaise. Le PFR se dit intéressé à cette transaction et pourrait dépenser à cet effet entre 400 et 800 M PLN (92 à 183 M EUR). Le groupe EDF entend maintenir sa présence en Pologne, via ses filiales EDF Energies Nouvelles et Dalkia, et rester un partenaire du gouvernement polonais pour la réalisation de son programme nucléaire.

- A partir du 1^{er} janvier 2017, les factures d'électricité augmentent. Suite à l'amendement, à l'occasion du vote de la loi sur les ENR, de la législation sur les contrats énergétiques long terme, la taxe dite « transitoire » est révisée à la hausse. Cette taxe, payée chaque mois par les consommateurs finaux d'électricité, constitue une compensation pour les groupes énergétiques qui ont dû résilier leurs contrats de long terme après l'adhésion de la Pologne à l'UE. C'est une forme d'aide publique aux centrales électriques conventionnelles, notifiée et acceptée par Bruxelles en 2007. La taxe, jusqu'à présent de 3,87 PLN (environ 0,9 EUR) par mois s'élèvera à 8 PLN/mois (1,8 EUR). Les distributeurs d'électricité vont aussi augmenter la taxe de distribution d'environ 5,9% pour les ménages. Rappelons à l'occasion qu'en 2017, la taxe nette ENR que paient tous les consommateurs finaux d'énergie passe de 2,51 PLN/MWh (0,58 EUR) à 3,70 PLN/MWh (0,85 EUR).
- Une trentaine de collectivités locales et d'entreprises ont signé une lettre d'intention portant sur la création d'un cluster énergétique dans le powiat (canton) de Żywiec (au sud du pays, dans les Beskides). A côté de l'Union Intercommunale pour l'Ecologie et huit communes du canton, les signataires se recrutent parmi les entreprises énergétiques et informatiques. Le cluster aura pour objectif principal la mise en place d'un marché local de l'énergie basé sur le fonctionnement du micro réseau approvisionné par les sources locales de production d'électricité : centrales à biogaz, éoliennes, centrales photovoltaïques et centrales en cogénération.
- Les entités danoises Enricom et Insero, le groupe chinois Jiangxi Special Electric Motor et le coordinateur du projet, fondation polonaise Motus, envisagent de créer en Pologne une cinquantaine d'installations de production d'électricité à partir du méthane. Elles seraient situées à proximité de mines de charbon et accompagnées d'installations photovoltaïques. Le coût du projet est estimé à environ 2 Md PLN (env. 459 M EUR). Les mines apporteraient aux clusters leurs terrains et leur méthane, les communes – les terrains pour la mise en place d'installations photovoltaïques, les Chinois - les cogénérateurs de méthane, et les Danois - leurs technologies. Enricom possède déjà en Pologne trois installations utilisant le gaz de décharge.
- En 2016, la production d'électricité en Pologne s'est élevée à 162,6 TWh (+ 0,53% par rapport à 2015) et sa consommation a atteint 164,6 TWh, soit une augmentation de 1,97% par rapport à l'année précédente. La Pologne a exporté 2116,9 GWh, principalement vers l'Allemagne, la Rép. Tchèque et la Lituanie et a importé 4929 GWh en provenance de Suède, d'Ukraine et d'Allemagne. Le solde négatif des échanges d'électricité s'est élevé à 2812,1 GWh contre 1732,6 GWh en 2015. La production d'électricité à partir du charbon a contribué en 2016 à 82% de la production globale. Selon la société de conseil BMI Research, ce pourcentage pourrait augmenter encore (de 1,9% par an jusqu'à 2020) suite à la mise en exploitation de nouveaux blocs à charbon dans la centrale de Koziencice (fin 2017) et d'Opole (avant 2020).

Gaz et pétrole

- Le plus grand groupe pétrolier polonais, PKN Orlen, a publié sa stratégie pour les années 2017-2021, mais étant donné une forte variabilité des paramètres macro-économiques, les objectifs financiers et de production ne sont fixés que pour 2017-2018. Au cours des deux prochaines années le groupe entend d'augmenter son EBITDA au niveau de 8,8 Md PLN (2 Md EUR). Les investissements de PKN Orlen s'élèveront en moyenne à 5,4 Md PLN (1,23 Md EUR) par an. Le développement de la production pétro-chimique et de l'activité énergétique coûtera chaque année 3,7 Md PLN (850 M EUR), le développement du réseau de ventes de détail 600 M PLN (138 M EUR) et l'exploitation de gisements d'hydrocarbures 800 M PLN (183 M EUR). Le groupe envisage de disposer de réserves de pétrole et de gaz de l'ordre de 113 M bep et atteindre un niveau d'exploitation d'hydrocarbures de 15 700 bep/jour.
- Le gestionnaire du réseau de transport de gaz, société Gaz-System, a obtenu en 2016 plus de 1 Md PLN (env. 230 M EUR) de cofinancement du programme opérationnel « Infrastructure et Environnement » pour la réalisation de cinq projets. L'un d'entre eux porte sur les travaux de

construction de la station de pompage de gaz « Jeleniów II ». Quatre autres projets sont liés à la construction de gazoducs d'une longueur totale de 384 km. Dans les années 2015-2025, Gaz-System envisage de construire au total près de 2000 km de gazoducs faisant partie du corridor Baltique-Adriatique, dont des interconnecteurs avec la Lituanie, la Slovaquie et la Rép. Tchèque.

- Le groupe gazier PGNiG est l'une de 29 sociétés étrangères qui ont été qualifiées par les autorités iraniennes pour la deuxième étape de l'appel d'offres portant sur l'exploitation de gisements de gaz et de pétrole dans ce pays. Dans les années 2008-2010 le groupe PGNiG coopérait déjà avec l'Iranian Offshore Oil Company sur le gisement Lavana. Les résultats de l'appel d'offres seraient connus fin mars 2017. Rappelons à l'occasion, que les groupes pétroliers polonais, Orlen et Lotos, ont signé récemment des contrats au spot pour l'achat de pétrole iranien.
- Le 6 janvier les promoteurs du projet Baltic Pipe (gazoduc devant connecter la Pologne au Danemark), la société polonaise Gaz-System (gestionnaire du réseau de transport de gaz) et son homologue danois Energinet.dk, ont terminé les consultations du règlement pour la procédure Open Season, dont la première étape aurait lieu en mars 2017 et la seconde en mai 2017. Quatre opérateurs (PGNiG, Hermes, Statoil et Shell) auraient exprimé leur souhait de réserver des capacités de ce nouvel interconnecteur qui devrait être construit d'ici fin 2022. La construction de Baltic Pipe constitue l'une des priorités des autorités polonaises, soucieuses de diversifier les sources d'approvisionnement en gaz et le groupe PGNiG déclare vouloir réserver le maximum de capacités sur Baltic Pipe. L'étude de faisabilité pour cet interconnecteur a déjà été achevée fin 2016 et la procédure de réception de ce document est en cours.

Infrastructures de transport

- La BEI a octroyé à la société PKP PLK (gestionnaire du réseau ferroviaire polonais) un crédit de 175 M EUR pour la modernisation de 106 km de la voie ferrée « Rail Baltica ». « Rail Baltica » est inscrit dans le réseau TEN-T comme corridor européen Mer du Nord - Baltique devant relier Helsinki à Tallin, Riga, Kowno, Varsovie et ensuite Berlin. La partie polonaise du corridor : Varsovie-Białystok-Elk-Olecko-Suwalki-frontière polono-lituanienne compte 341 km.

Le crédit de la BEI servira à cofinancer deux tronçons de « Rail Baltica » : Sadowne-Czyżew et Czyżew-Białystok. Le contrat pour la modernisation du tronçon de 66 km entre Varsovie-Rembertów et Sadowne a été signé en août 2014 et les travaux sur ce tronçon sont déjà en cours (500 M EUR). Ils bénéficient d'un cofinancement du Fonds Européen du Développement Régional 2017-2013 à hauteur de 75%. La partie de « Rail Baltica » entre Sadowne et Białystok devrait être modernisée d'ici 2020.



Source : Site internet PKP PLK S.A. www.plk-sa.pl

- La ville de Świnoujście bénéficiera de 775,6 M PLN (presque 178 M EUR) de cofinancement (85% de la valeur estimative du projet) dans le cadre du programme opérationnel « Infrastructure et Environnement » pour la construction d'un tunnel routier qui reliera les îles de Wolin et d'Uznam. Cette route aura 3,4 km de longueur, dont 1,44 km de tunnel d'un diamètre intérieur de 12 m. Le tunnel serait prêt fin 2021-début 2022.
- Trois importants investissements dans la protection anti-inondation seront réalisés sur le bassin de l'Oder dans la voïvodie de Lubusz. Il s'agit de l'extension et de la construction de trois digues d'une longueur totale de 21,6 km et de la régulation de deux rivières à proximité des villes de Słubice et de Nowa Sól. Ces trois investissements seront financés à hauteur de 461 M PLN (105,7 M EUR), dont 174 M PLN (40 M EUR) du crédit de la Banque Mondiale, 121 M PLN (27,75 M EUR) du crédit de la Banque de Développement du Conseil de l'Europe (CEB), 107 M PLN (24,54 M EUR) du Fonds de Cohésion dans le cadre du programme opérationnel « Infrastructure et Environnement » et 57 M PLN (13 M EUR) de la réserve du Budget de l'Etat. Le Budget prendra aussi en charge le remboursement des crédits.

- La Direction Générale des Routes Nationales et des Autoroutes (GDDKiA) envisage de dépenser cette année 23 Md PLN (5,27 Md EUR) pour la construction de routes nationales et leur entretien. En 2016, elle a dépensé à cet effet 16 Md PLN (3,66 Md EUR). La GDDKiA a déjà signé des contrats avec les entreprises de construction pour 50 Md PLN, soit 11,46 Md EUR (1311,6 km), tandis que les investissements faisant l'objet des appels d'offres en cours avoisinent 30 Md PLN, soit 6,88 Md EUR (721,6 km). Le réseau polonais de voies rapides compte actuellement 3163 km, dont 1632 km d'autoroutes et 1531 km de voies express. En 2017, la GDDKiA pense inaugurer 396,4 km de voies express.
- La Commission européenne a alloué au métro de Varsovie un montant de 432 M PLN (99 M EUR) du Fonds de Cohésion pour l'extension en cours de la deuxième ligne de métro, la construction d'un terminal technique, l'achat de 13 rames et les travaux préparatoires pour la prolongation successive de cette ligne.
- Le Ministère des Infrastructures et de la Construction a demandé au Ministère du Développement d'analyser l'opportunité de la construction de six tronçons routiers dans un système de partenariat public-privé. Le Ministère travaille toujours sur l'actualisation du programme de construction routière qui prévoyait la construction de 3900 km de routes nationales d'ici 2025 moyennant 107 Md PLN (24,5 Md EUR). Or, ce montant paraît insuffisant pour la réalisation de tous les projets inscrits au programme et le recours possible à la formule PPP pourrait alléger ce budget. La construction en PPP est proposée pour 6 tronçons :
 - contournement de la Triville (Gdańsk, Sopot, Gdynia) par la voie expresse S6 ;
 - tronçon de la voie expresse S6 entre Gdańsk et Koszalin ;
 - contournement nord de la ville de Szczecin ;
 - tronçon de l'autoroute A2 à l'est de Varsovie, entre Siedlce et la frontière biélorusse à Kukuryki ;
 - tronçon de l'autoroute A18 entre Olszyna et Golnice (Sud-ouest de la Pologne) ;
 - tronçon de la voie expresse S10 entre Bydgoszcz et Toruń.
- Le gestionnaire du réseau ferroviaire – société PKP PLK SA – a annoncé une importante accélération des investissements dans la modernisation de voies ferrées. En 2017, PKP PLK SA envisage de lancer des appels d'offres pour les travaux estimés à 12 Md PLN (2,7 Md EUR) et de signer environ 220 contrats pour un montant avoisinant 26 Md PLN (6 Md EUR), dont 21 Md PLN (4,8 Md EUR) seraient destinés à la réalisation des projets les plus stratégiques, tels que la modernisation de la ligne Varsovie-Lublin, Cracovie-Rudzice et Varsovie-Poznań et l'amélioration de l'accès ferroviaire aux ports maritimes pour le transport de marchandises.
- Onze aéroports polonais, membres de l'Union des Aéroports Régionaux, prévoient d'investir dans leurs infrastructures près de 2,3 Md PLN (527,5 M EUR) d'ici 2025. Leurs investissements porteront essentiellement sur l'extension de terminaux pour passagers, la modernisation d'aires de stationnement, de voies de circulation et de pistes de décollage, la construction de parkings et l'achat d'équipements pour le contrôle du trafic aérien. Les plus grandes dépenses sont déclarées par les aéroports de Wrocław (450 M PLN, soit 103,2 M EUR) et de Radom (449,2 M PLN, soit 103 M EUR). Toutefois, dans la perspective financière 2014-2020, le transport aérien en Pologne ne peut bénéficier que de 150 M PLN (34,4 M EUR) de cofinancement par les fonds européens, dont 115 M PLN (26,4 M EUR) sont réservés pour l'Agence Polonaise de l'Aviation Civile. Les aéroports ne peuvent donc compter que sur 35 M PLN (8 M EUR) de cofinancement, soit à peine 1,5% des dépenses envisagées.
- Dans le cadre du projet de modernisation des écluses sur l'Oder, deux écluses sur le Canal de Gliwice, long de 41 km, seront modernisées en bénéficiant d'un cofinancement par les fonds européens à hauteur de 85% de la valeur de l'investissement, estimé à 110 M PLN (25 M EUR). L'appel d'offres pour la réalisation des travaux sera lancé au cours de la première moitié de 2017. Le gestionnaire du réseau ferroviaire – société PKP PLK SA – a lancé des appels d'offres d'une valeur estimée à plus de 1 Md PLN (229,3 M EUR) pour la mise en place de systèmes ERTMS/ETCS. Le système ERTMS/ETCS niveau 2 équipera la ligne E20 Kunowice-Terespol (à l'exception du nœud varsovien) et la ligne E30 entre Cracovie Podtęże et Rzeszów, tandis que le système ERTMS/ETCS niveau 1 sera mis en place sur la ligne C-E20 entre Łowicz et Łuków (voir la carte à droite).



Source : PKP PLK SA

Transport

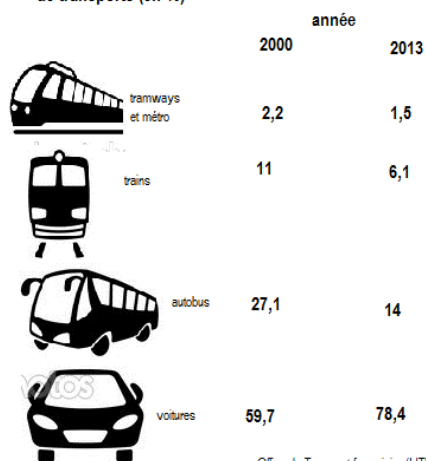
Ferroviaire

- Le Centre National de la Recherche et du Développement (le *NCBR*) vient de publier la liste des treize projets acceptés dans le cadre de la première édition du programme *Innotabor* (matériel roulant innovant). La valeur totale de ces projets s'élève à plus de 73 M EUR, dont 37M EUR de contribution propre des entreprises participant à ce programme. Rappelons que le programme sectoriel *Innotabor* mis en place en été 2016, a été créé suite à une demande commune des principaux fabricants de matériel roulant polonais, soit : *PESA*, *Newag*, *Wagony Świdnica*, *Europejskie Konsorcjum Kolejowe Wagon*, *H. Cegielski – Fabryka Pojazdów Szynowych* et *Solaris Bus&Coach*. Son objectif est de promouvoir l'innovation et la compétitivité de l'industrie polonaise du matériel roulant d'ici 2023. Le budget du programme (46,7 M EUR) est destiné à la coopération entre les entreprises du secteur et les chercheurs visant à développer tous les types de transport ferroviaire. Le programme est cofinancé par des fonds européens.
- D'ici 2022, *Koleje Mazowieckie*, opérateur ferroviaire de passagers dans la région de Mazovie, envisage d'acheter 71 nouveaux trains. La valeur du projet s'élève à 500 M EUR.

Urbain

- PolRegio* (ancien *Przewozy Regionalne*), le plus grand opérateur ferroviaire de passagers en Pologne et les sept sociétés régionales de *PKS* (entreprise du transport routier de passagers appartenant à l'État) envisagent de signer un accord sur la mise en place à partir du mois d'avril 2017 d'un billet intégré. Ce changement va faciliter l'utilisation du transport en commun ce qui est important vu une baisse du nombre de passagers du transport collectif en Pologne.

Nombre de passagers dans les différents types de transports (en %)

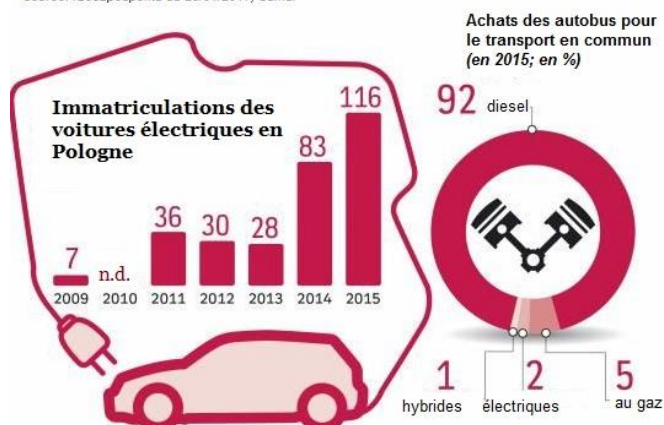


Routier

- Le Centre National de la Recherche (le *NCBR*), le ministère de la science et de l'enseignement supérieur et le ministère du développement viennent d'annoncer un nouveau programme « Les transports publics à zéro émission ». Il vise à créer un autobus électrique zéro émission. Les 21 villes et *Górnośląski Okręg Przemysłowy* (zone industrielle de Haute Silésie) comptant 29 communes ont déposé une déclaration préalable de participation à ce programme. Les collectivités locales et le *NCBR* définiront les besoins et les possibilités des villes, par exemple : les performances attendues et le coût maximal des bus ; ensuite, les consortiums de recherche (pouvant être composés des institutions de recherche et des fabricants du secteur privé) prépareront les prototypes. Le budget du programme s'élève à 22,3 M EUR. La mise en œuvre du programme sera financée par les villes et par le Fonds National de la Protection de

l'Environnement et de la gestion de l'Eau (le *NFOŚiGW*). Selon les estimations, les transactions réalisées dans le cadre du programme pourraient atteindre 200 M EUR. Grâce à ce programme, le gouvernement polonais voudrait encourager les villes à investir dans les autobus écologiques (actuellement, les bus électriques constituent seulement 2% des achats réalisés par les régies de transports – voir le graphique ci-dessous).

source: *rzeczpospolita* du 25/01/2017; Samar



- D'ici la fin du mois de janvier les entreprises peuvent déposer leurs offres pour la mise en place d'un nouveau système de péage électronique. La valeur du contrat, qui sera signé pour la période 2018 – 2024, s'élève à 350 M EUR. Jusqu'à présent les huit sociétés ont soumissionné pour cet appel d'offres, soit :
 - Satellic (consortium composé de T-Systems et de Strabag),
 - National Toll Payment Services (Hongrois),
 - ID Block Systems,
 - AutostradeTech (appartenant à Autostrade per l'Italia),
 - Neurosoft,
 - EGIS,
 - Vitronic,
 - Kapsch (opérateur du système actuel du péage électronique en Pologne).
- En 2016, en Pologne ont été immatriculés 942 000 voitures particulières importées ce qui donne une hausse significative par rapport à l'année précédente. Il est à noter que plus de la moitié de ces véhicules avaient plus de dix ans. L'année dernière, le nombre de voitures d'occasion importées ayant plus de dix ans a augmenté de plus d'un tiers, tandis que le nombre de véhicules de plus de vingt ans a doublé. Le prix moyen d'un véhicule d'occasion importé était de 22 400 PLN (environ 5 138 EUR). Ces importations massives des véhicules d'occasion sont certainement liées à la modification envisagée des règles en matière d'accises sur les voitures importées : le ministère des finances a préparé un projet d'amendement de la loi conformément auquel le droit d'accise sera défini sur la base de la cylindrée et de l'année de production. Les tranches d'âge qui définissent la hauteur des taxes, seront liées à la norme d'émission. Ce changement qui doit promouvoir les voitures plus neuves devrait entrer en vigueur au cours de l'année 2017.



Aérien

- Selon les informations publiées dans le quotidien *Dziennik Gazeta Prawna*, LOT, compagnie aérienne nationale, aurait signé avec *Aviation Capital Group* un contrat de leasing des trois Boeings 787. Les machines devraient être livrées en 2018 et 2019. Cette année, LOT va réceptionner les deux derniers avions type Boeing Dreamliner du programme de huit appareils commandés en 2005.

Urbain

- L'entreprise polonaise *Modertrans* fournira 50 tramways pour la ville de Poznań. Leurs offres de ses concurrents, soit du consortium composé de *Stadler Polska* et de *Solaris Bus&Coach* et de l'entreprise *PESA* ont été plus chères. Le montant de l'offre de *Modertrans* s'élève à 91 M EUR.

HONGRIE

Pour information : 1EUR=310HUF

Fonds Européens

- Au cours des derniers mois de l'année 2016, le Cabinet du PM a alloué 1000Md HUF (3,2Md EUR) à divers projets d'investissement dont 365,4 Md HUF (1,18Md EUR) à des projets de développement autour du Lac Balaton et 13,4Md HUF (43,2M EUR) à des projets de gestion de l'eau dans la région de la rivière Drave. Le Ministère du Développement National a bénéficié de 3Md HUF (9,7M EUR) pour l'investissement d'entreprises publiques et des projets relatifs au vélo.

Plus de 2 Md HUF (6,5M EUR) ont été alloués aux autorités de contrôle de gestion des catastrophes.

Au total, le gouvernement a versé 541Md HUF (1,7Md EUR) de fonds européens en décembre et les paiements se sont élevés à près de 1962 Md HUF (6,33 Md EUR) en 2016.

Energie

Gaz et électricité

- La consommation de gaz en Hongrie a augmenté de 6,7% en g.a. en 2016 à environ 9Md m³ d'après le Bureau hongrois de la réglementation de l'énergie et des services publics (MEKH) et le principal opérateur du réseau gazier hongrois FGSZ, filiale du groupe énergétique MOL. La Hongrie a couvert 20% de sa consommation par sa production domestique et importé les 80% restants.
- Főgáz a officiellement obtenu le monopole sur le marché du gaz depuis le 30 décembre 2016. Le distributeur public a repris la filiale Enkasz Észak-Dél Regionális Földgázszolgáltató qui appartenait jusqu'en septembre 2015 à GDF International et fournissait 750 000 clients dans les départements de Győr-Moson-Sopron, Vas, Komárom-Esztergom, Bács-Kiskun, Csongrád et Békés.

Nucléaire

- Le Bureau National de l'Energie Nucléaire (OAH) a validé l'allongement de la durée de vie du troisième réacteur nucléaire de la centrale de Paks de 20 ans à l'instar des blocs 1 et 2. Ce bloc a été mis en service en 1986. En 2017, l'OAH évaluera la possibilité d'extension de la durée d'exploitation du 4^{ème} réacteur.
- Le Commissaire du projet d'extension de la centrale de Paks, Attila Aszodi, a déclaré que la Hongrie pourrait emprunter à des taux d'intérêt plus bas pour rembourser le prêt russe qui financera le projet Paks. Le Premier Ministre avait en effet déclaré qu'à l'occasion de la visite du Président russe Poutine le 2 février, « il était possible qu'ils renégocient les conditions du prêt russe. »

Pétrole

- Le gouvernement croate souhaite racheter les parts que le groupe hongrois MOL détient dans la société publique croate INA, a déclaré le PM croate, Andrej Plenkovic. Cette décision a été prise après que la Cour Internationale d'Arbitrage à Genève a abandonné fin décembre toutes les charges contre MOL que la Croatie accusait d'avoir pris le contrôle d'INA en usant de moyens de corruption et dérogé à ses engagements d'investissements dans plusieurs raffineries. L'Etat croate, qui dispose de 45% des parts d'INA, souhaitait initialement financer le rachat des parts appartenant à MOL (49%) en cédant 25% de ses parts dans la société d'électricité HEP. Néanmoins, les partis politiques au pouvoir ne sont pas parvenus à un accord sur cette proposition.

Transports

Transports publics

- D'après le portail d'information en ligne Politico, l'OLAF fait état de fraude et de soupçons de corruption dans le rapport qu'il a mené durant trois ans concernant la construction de la ligne 4 du métro. A la suite de son enquête, 167Md HUF (538,7M EUR) auraient « disparus ou été détournés » entre 2006 et 2015 sur ce projet d'une valeur totale de 1,7Md EUR. Il recommanderait à la fin de son rapport l'application d'une amende de 280M EUR dont 228M EUR seraient reversés à la Commission au titre des fonds de développement régional perçus et 55M EUR à la BEI.

Automobile

- D'après l'Association des Constructeurs Européens d'Automobiles, la Hongrie est en tête des pays de l'UE en termes de croissance des ventes de voitures neuves en 2016. Avec 96 500 nouveaux véhicules vendus, la croissance des ventes en Hongrie a été de 25,1% en g.a., devant la Croatie et Chypre. Les modèles Suzuki Vitara, Skoda Octavia et la Ford Focus ont été les modèles les plus achetés en 2016.

Aérien

- Wizz Air a transporté vingt-trois millions de passagers en 2016, soit une augmentation annuelle de 19%. Le transporteur low-cost dessert 134 destinations via 519 itinéraires. En 2016, sa flotte s'est agrandie de 9 avions A321 et la compagnie aérienne a créé 400 emplois.

Infrastructures

- Un AO a été publié sur le site des marchés publics européens pour la construction d'un tramway électrique entre Szeged et Hódmezővásárhely en 2020 (3 Km et 5 arrêts). Le montant de cet investissement, entièrement financé par les fonds européens, s'élève à 23Md HUF (74,2M EUR).
- L'agence nationale de Développement des Infrastructures (NIF) a publié deux appels d'offres pour la construction d'une troisième voie de l'autoroute M7 entre Budapest et Balatonvilagos et un tronçon d'autoroute M34 reliant la M3 de Vásárosnamény à Záhony, située à la frontière ukrainienne.

SLOVAQUIE

Energie

Régulation

- URSO, l'autorité de régulation, a annoncé en fin d'année 2016 une modification des tarifs de distribution de l'électricité (en particulier pour la Slovaquie centrale, dont la partie fixe des tarifs est actuellement supérieure au reste du pays) et du gaz. La presse s'est en effet toujours interrogée sur l'origine de très fortes disparités régionales qui semblaient favoriser certains distributeurs au détriment d'autres.

Ces modifications entraînaient une baisse moyenne des tarifs pour les ménages de 4,3 % pour l'électricité et de 2,6 % pour le gaz, mais dissimulaient de très fortes hausses pour certaines catégories de ménages ainsi que pour les municipalités ou les grands comptes.

S'agissant du gaz, la part fixe du tarif pour les coûts de distribution passe de 65 % à 85 %. Le nombre de zones tarifaires passe également de quatre à huit avec pour conséquence, une augmentation des factures de certains ménages ou blocs d'appartements disposant de chaudières individuelles de plusieurs dizaines voire centaines d'euros par an.

Concernant l'électricité, les zones tarifaires ainsi que les différentes composantes du tarif fixe ont été également modifiées.

URSO, sous la présidence de M. Holjencik, installé par le premier gouvernement Fico, défend depuis longtemps son indépendance face à la critique bien qu'il ait souvent agi en soutien des priorités sociales du gouvernement. Le 18 janvier, en dépit de son indépendance déclarée, le Premier Ministre a fait pression pour qu'il change ses décrets en le menaçant de légiférer. Sous la pression, URSO a révoqué sa décision et a promis de rétablir le système en utilisant les paramètres de l'année 2016.

Électricité

- La production du principal producteur d'électricité, Slovenske elektrarne, a diminué de 4 % en 2016. Au total, la production a atteint 18 981 GWh. Le nucléaire est la principale source d'énergie et représente 78 % de la production de Slovenske elektrarne. Les quatre réacteurs nucléaires ont produit 14 774 GWh, en baisse de 2,5 % par rapport à 2015.
- L'un des distributeurs historiques d'électricité, Stredoslovenska energetika (SSE – détenu par le groupe EPH) dont les services se concentrent en Slovaquie centrale devrait réaliser, selon les premiers résultats, un chiffre d'affaires de 700 M EUR en 2016, en hausse de 20 M EUR. Le profit devrait s'élever à 75 M EUR, en augmentation de 23 M EUR par rapport à 2015. SSE est le deuxième distributeur d'électricité dans le pays et progresse également dans le domaine de la distribution du gaz. La société fournit de l'énergie à 700 000 clients. Dans l'avenir, elle va se concentrer sur les solutions intelligentes telles que les compteurs intelligents pour lesquels elle a introduit des tarifs spéciaux.

Nucléaire

- Le ministre de l'Economie envisagerait de geler temporairement le projet de nouvelle centrale nucléaire en Slovaquie dans l'attente de conditions de marché plus favorables. Il rappelle que ce projet a été lancé par le gouvernement en 2009 et qu'il était alors considéré comme rentable en raison de prix de l'électricité élevés. Compte tenu de la situation actuelle sur le marché, le ministère négocie avec son partenaire tchèque CEZ qui détient 49 % au sein du consortium JESS chargé de la nouvelle centrale nucléaire, de la meilleure stratégie à adopter. En tout état de cause, le ministre Ziga rappelle que la centrale nucléaire V2 installée à Jaslovské Bohunice atteindrait sa limite de vie en 2035. La Slovaquie devra donc se préparer à un horizon de 20 ans à remplacer la perte de cette source d'énergie électrique. CEZ avait indiqué il y a quelques années souhaiter se retirer du

consortium formé avec Javys au sein de JESS. Le Ministre ZIGA indique qu'alors plusieurs investisseurs avaient manifesté leur intérêt dont Rosatom et la China General Nuclear Power Corporation. Aujourd'hui, sans garantie sur le prix de rachat de l'électricité, aucun investisseur potentiel ne semble être intéressé par le projet.

Transports

- Le gouvernement évalue les besoins d'investissement dans les infrastructures à hauteur de 5 à 7 Md EUR. Les règles strictes de la loi sur la responsabilité budgétaire qui établit différents seuils d'endettement public et des sanctions afférentes en cas de dépassement, empêchent toutefois le gouvernement de s'endetter davantage. Le gouvernement devrait en conséquence militer pour un ajustement de la loi constitutionnelle pour y introduire une clause d'investissement qui permettrait d'extraire les dépenses liées à l'investissement des critères de la dette publique. Si la coalition gouvernementale soutient ce projet, le gouvernement devra s'assurer du soutien des députés de l'opposition afin de disposer de la majorité nécessaire pour amender la loi.

Transport routier

- En 2016, selon les données de la société SkyToll, compagnie chargée du péage électronique en Slovaquie, les recettes tirées du péage payé par les camions ont atteint 193,3 M EUR en hausse de 3,1 % par rapport à l'année 2015. Les autoroutes et les voies rapides ont contribué à ce montant à hauteur de 128,1 M EUR et les routes de 1^{ère} classe à hauteur de 65,2 M EUR. Même si, du total de 262 946 unités de bord enregistrées, la grande majorité (72,7 %) a été utilisée par les véhicules provenant de l'étranger, les exploitants des véhicules enregistrés à l'étranger n'ont contribué aux recettes totales qu'à hauteur de 43,6 %. Le plus grand montant a été payé par les véhicules enregistrés en Pologne (17,6 %), en République tchèque (8,1 %) et en Hongrie (5,4 %). Le régime de paiement du péage prépayé était le plus utilisé (66,6 % des recettes totales). Enfin, les camions au-dessus de 12 t avec deux essieux ont payé 153 M EUR soit 79 % du total.

Transport aérien

- L'aéroport de Bratislava a connu une forte croissance du nombre de passagers en 2016 (+12,3%). Avec 1 756 808 passagers, il s'agit du plus grand nombre de passagers au cours des huit dernières années cependant encore loin du record de 2,2 M de passagers atteint en 2008. Juillet a été le mois le plus fort de l'année (257 814 passagers). Parmi les destinations (« de » et « vers »), Londres – Stansted est en tête du classement (234 313 passagers), suivi par Dublin (131 053 passagers), Berlin (102 283) et Milan – Bergamo (72 359). Tous ces vols sont assurés par la compagnie aérienne Ryanair. Moscou, arrivé pour la première fois dans le classement des cinq meilleures destinations, est desservi par la compagnie Pobeda. Concernant les compagnies aériennes, Ryanair est de loin la première compagnie avec 1 161 868 passagers, suivi par Travel Service (326 178), Pobeda (70 930), flydubai (39 480) et Czech airlines (37 786). Au total, il y avait 25 690 mouvements aériens en 2016 (en hausse de 4 %). Le transport de marchandises a également connu une progression de 9 % (22 895 t).
- Le nombre de passagers utilisant l'aéroport de Kosice a progressé de 6,4 % par rapport à 2015 avec 436 696 passagers en 2016. Le transport régulier s'est amélioré de 19 % mais le transport occasionnel a connu une baisse de 25 %. L'aéroport se félicite de l'arrivée en 2016 de deux compagnies aériennes – la compagnie polonaise LOT et la compagnie turque Turkish Airlines. A partir du 16 janvier 2017, quatre vols par semaine vers Istanbul offrent à la région de Kosice des vols vers de nombreuses destinations depuis la Turquie. Pour mémoire, l'aéroport de Kosice a été privatisé en 2006 par l'aéroport de Vienne qui détient 66 % d'action, le reste étant contrôlé par le ministère des Transports.

Environnement

- Le ministère de l'Environnement a révisé sa politique en matière de petites centrales hydrauliques. En 2011, le gouvernement avait identifié 375 profils hydrauliques adéquats pour de petites centrales. Cela aurait permis, à l'horizon 2030, à la Slovaquie de produire 850 GWh d'électricité d'origine hydraulique. Début janvier, le ministère a supprimé 317 profils hydrauliques de cette liste et n'en a laissé que 58. Cette décision complique ainsi l'objectif fixé en matière de production d'électricité à partir de renouvelables. C'est pourquoi le ministère conseille de revoir et de reconsidérer d'autres options pour atteindre cet objectif.

Énergie

- D'après les données de l'opérateur du marché de l'électricité, OTE, le nombre de clients qui ont changé de fournisseur d'électricité en 2016 a progressé de 30% en g.a. contre une hausse de 14% des changements de fournisseur de gaz. Ces données marquent la fin d'une tendance à la baisse sur le marché des énergies et elles s'expliquent par une forte compétition sur le marché et par la réévaluation des offres suite au développement des cours de l'énergie sur les marchés de gros.
- Selon l'association tchèque des producteurs de chaleur, les centrales de production de chaleur ont investi près de 3 Md CZK en 2016 pour diminuer leurs émissions de gaz à effet de serre, ce qui représente près de 20 Md CZK d'investissements depuis 2013 dans ce domaine. D'après Mirek Topolanek, le Président de l'association, le secteur devrait investir au moins 5 Md CZK d'ici 2022, afin de répondre aux recommandations communautaires qui stipulent que les petits producteurs de chaleur doivent également réduire leurs émissions d'ici décembre 2018.
- En 2016, le groupe Veolia Energie a investi 600 M CZK dans la modernisation et la reconstruction de ses installations, notamment afin de réduire les impacts négatifs de ses activités sur l'environnement et réaliser des économies d'énergie. A ce titre, les installations de dénitrification et de désulfuration sur les sites de Karvina et Trebovice permettront d'améliorer la qualité de l'air en Moravie-Silésie.

ČEZ

- En 2016, l'énergéticien national a enregistré des pertes à hauteur de 5 Md CZK en raison d'une production plus faible que prévue d'énergie provenant du nucléaire (imputable aux nombreuses mises à l'arrêt de certains réacteurs). A ce titre, la production sur les sites de Temelin et de Dukovany a diminué respectivement de 10% et 5,1% en g.a. Cependant, la production depuis les installations hydroélectriques gérées par CEZ a progressé de près de 4% en g.a. et celle depuis les centrales à biomasse affiche une forte hausse, à près de 20%. En outre, Daniel Benes a été reconduit comme Président de CEZ par le Conseil de Surveillance pour un mandat de quatre ans malgré l'opposition d'une partie du Ministère des Finances.
- Le groupe CEZ envisage de vendre sa filiale slovaque CEZ Slovakia, spécialisée dans la fourniture d'électricité pour près de 70 000 clients, en raison de faibles bénéfices engrangés. Le montant de cette vente est estimé à quelques centaines de millions de CZK.

Pétrole

- Les prix à la pompe ont continué leur progression au cours du mois de janvier, suivant une tendance haussière modérée depuis le mois de novembre 2016. Au 19 janvier, le prix moyen du Naturel 95 s'établissait à 31,16 CZK le litre (1,15 EUR) et celui du diesel à 30,45 CZK le litre (1,12 EUR).

Nucléaire

- Dans une interview auprès du magazine économique Kurzy.cz, Jan Stuller, Président du Comité permanent pour l'énergie nucléaire, en charge des négociations pour le Gouvernement au sujet de l'extension du parc nucléaire tchèque, fait un point d'étape sur le projet nucléaire. Dans la lignée de l'approbation du plan d'action national pour le nucléaire (juin 2015), les différents jalons pour la préparation du projet sont en cours. Jan Stuller rappelle ainsi l'envoi des *requests for information* à dix entreprises dont six ont confirmé leur intérêt et répondu aux questions concernant l'investissement et le type de technologie, de même que la mise en place de trois groupes de travail thématiques. A ce titre, la partie législative sera dirigée par le Vice-Ministre du Développement Régional Jan Blecha, qui sera chargé d'étudier la possibilité de sélectionner un fournisseur sans procédure d'AO, Petr Pavelek (Vice-Ministre des Finances) prendra la tête de la stratégie d'investissement et enfin Vojtech Michalec (expert pour la construction des nouveaux réacteurs) pilotera les questions de technologie et d'investissement à travers l'analyse des différents modèles d'investissement et la mise en place du calendrier. Evoquant le dernier AO annulé en avril 2014, Jan Stuller estime que cette déconvenue s'explique par le refus du Gouvernement d'avoir statué sur un éventuel soutien avant le lancement de l'AO ; le respect du Plan d'action national, stipulant les différentes étapes que le Gouvernement doit respecter avant le choix du fournisseur, permettra d'éviter un nouvel écueil.
- Selon le Ministre de l'Industrie, le Comité pour l'énergie nucléaire afficherait une préférence pour débiter l'extension du parc nucléaire par le site de Dukovany. D'après le directeur de la filiale de CEZ en charge de l'extension à Dukovany, la construction est toujours prévue pour 2035 malgré

quatre à cinq ans de retard sur le calendrier prévu par la conception énergétique tchèque. Cependant, dans le cas où la construction d'un nouveau réacteur sur ce site serait remise en question selon des motifs techniques ou politiques, la possibilité d'agrandir d'abord la centrale de Temelin n'est pas exclue. Concernant le financement du projet nucléaire, aucun accord n'ayant encore été trouvé au sein du Comité, le Ministre des Finances se prononce contre le soutien de l'Etat pour ce projet, tant qu'il occupera cette fonction, arguant que CEZ est en mesure d'emprunter. Toutefois, selon le Ministre de l'Industrie, si l'énergéticien national finance le projet seul, il faudrait étudier les impacts de cette décision sur les dividendes (pour rappel, l'Etat tchèque est actionnaire de CEZ à hauteur de 70%).

- Concernant le site de stockage de déchets hautement radioactifs, des municipalités de la région de Plzen s'opposent à la prolongation des enquêtes qui permettront de choisir le site parmi sept localités. Certaines collectivités locales se sont constituées en plate-forme contre le site de stockage : elles exigent une nouvelle discussion avec les institutions de l'Etat et notamment la SURAO.

Charbon

- Le Ministre de l'Industrie et du Commerce s'est exprimé en faveur du rachat de l'entreprise minière OKD, en faillite depuis mai 2016, par l'entreprise d'Etat Diamo pour une couronne symbolique, dans le cas où aucun investisseur privé ne serait intéressé par OKD. Le Ministre des Finances s'oppose à cette mesure qui consisterait à vendre l'entreprise à un prix inférieur à sa valeur et aurait des répercussions sur les contribuables.

Industrie

- La production industrielle a augmenté de 7% en novembre en g.a., contre une diminution de 1,7% en g.a. en octobre. Cette progression est imputable aux performances de la production automobile (+ 3 points), à la fourniture d'électricité et de gaz (+0,6 point) et à l'industrie des plastiques (+0,6 point). La valeur des nouveaux contrats a progressé de 10,7% au mois de novembre en g.a. : les ventes à l'export ont augmenté de 12,7 %, contre 7% pour les ventes domestiques, en prix courants. Sur l'année 2016, les prix industriels ont enregistré une baisse de 3,3%, soit l'une des plus mauvaises performances du pays à ce jour. Ce résultat s'explique par les tendances sur le cours du brut et la baisse des prix des produits chimiques et de ceux de l'électricité et du gaz.

Automobile

- Selon les données publiées par l'Association de l'Industrie automobile (SAP), 2016 s'est avérée être une année exceptionnelle avec un record de plus d'1,3 M d'unités produites, soit une progression de 8% en g.a.. En tête, Skoda Auto avec plus de 765 000 unités (+ 12,5% en g.a.), Hyundai qui en a produit 360 000 (+5%), et enfin TPCA avec plus de 220 000 unités soit une hausse de 1%. Ces performances sont imputables aux extensions de capacité de Skoda et de Hyundai et à la demande sur le marché européen (augmentation des ventes de près de 7%). La production de camions, elle, a progressé de 56% avec 1 300 unités, tandis que celle de bus a diminué de près de 3%, à plus de 4 300 unités. Selon le chef économiste de la Komerční banka (filiale du groupe Société Générale), la croissance de l'industrie tchèque est imputable aux succès de l'industrie automobile, qui bénéficiait d'un climat des affaires particulièrement favorable en comparaison à d'autres secteurs.
- Les ventes de voitures de tourisme neuves en RT enregistrent une progression de 12,5% au cours de l'année 2016 (en g.a., près de 260 000 unités). En tête Skoda, avec plus de 82 600 nouvelles immatriculations (31,7% de PdM), suivi par Volkswagen (plus de 26 000 unités, 12% de PdM) et Hyundai (près de 21 000 unités, 7% de PdM). Sur le marché mondial, les ventes de Skoda ont progressé de près de 7% en 2016, en g.a. avec un record de 1,13 M d'unités vendues, grâce aux performances sur les marchés chinois (+12,6%, soit plus de 300 000 unités). Sur le marché domestique, le constructeur tchèque a également battu un record avec 82 000 véhicules vendus (+11% en g.a.).
- Le marché de l'occasion se porte bien avec une progression de 6% des ventes sur l'année 2016, en g.a. soit 700 000 voitures, dont plus de 20% sont importées de l'étranger.

Construction - BTP

- La baisse d'activité dans le secteur de la construction s'est traduite par un ralentissement en novembre (-2,3% en g.a. contre -8,5% en octobre). Si la construction résidentielle enregistre une progression de 8% en g.a., le génie civil baisse de plus de 17 % en g.a. (contre -20% en octobre). Selon les analystes, en 2016, la valeur des contrats publics a diminué de près de 25% en g.a.

Métallurgie/sidérurgie

- Selon la fédération tchèque de l'acier, la production de fonte brute est en progression de 3,3% en g.a., à 4,2 M T, et la production d'acier, elle, enregistre une augmentation de presque 1% en g.a., à 5,3 M T. Ces performances sont jugées satisfaisantes, en raison des conséquences de la fermeture de Vitkovice Steel.
- Le producteur d'acier Trinecke Zelezarny envisage d'investir plus de 3 Md CZK dans la modernisation de ses sites en 2017, notamment pour améliorer les performances environnementales.

Matériel de transport

- L'entreprise Pars Nova, filiale de Skoda Transportation, a remporté un contrat pour la réparation de trains Interpanter auprès de l'opérateur national Ceské Drahy. Le montant est estimé à 609 M CZK.

Infrastructures et transports

Ferroviaire

- Suite au transfert des actifs concernant 900 gares (1 500 bâtiments au total) de l'opérateur national Ceské Drahy au gestionnaire des infrastructures ferroviaires SZDC, près de 150 gares seront modernisées dès cette année, dont les gares de Prague Smichov, de Teplice, Most et Cheb (nord-ouest du pays) ; à ce titre, la SZDC prévoit d'investir 750 M CZK. Cependant, afin d'assurer les réparations et modernisations nécessaires sur l'ensemble des gares, 10 Md CZK seront requis (financement de l'Etat et fonds européens).
- La SZDC lancera en février un nouvel AO pour une étude de faisabilité de la construction d'une ligne à grande vitesse entre Prague, Brno et Breclav, afin d'améliorer l'insertion du pays sur le réseau à grande vitesse européen. Les conditions de l'AO seront présentées lors d'un séminaire organisé conjointement par la SZDC et Ari, le think-tank des infrastructures, ce 30 janvier. Le résultat de l'AO devrait être connu au cours du troisième trimestre 2017.
- Le Ministère des Transports a dû reculer sur le projet de location de trains aux opérateurs de transport ferroviaire par les régions. Tandis que la Moravie du Sud envisageait d'appliquer ce modèle pour un contrat de 5,5 Md CZK (service de transport régional pendant 30 ans), le parti social-démocrate, l'Office du Gouvernement et les syndicats se sont rangés derrière Ceské Drahy (ce modèle de contrat est en effet plus favorable pour les opérateurs privés). A ce titre, l'Office du Gouvernement estime que ce modèle de location induirait un changement radical dans le secteur ferroviaire, et reproche au Ministère des Transports de mélanger le modèle de location des trains dans le transport régional avec la libéralisation du marché, sans songer aux conséquences économiques pour l'opérateur national Ceské Drahy.
- Le Ministre des Transports Dan Tok a indiqué que l'Etat interviendrait afin d'exiger des opérateurs ferroviaires la reconnaissance mutuelle de leurs titres de transport respectifs.
- Face à l'impasse concernant le choix du président du nouvel office pour l'accès aux infrastructures (le parti social-démocrate refusant de nommer officiellement le candidat retenu, Pavel Kodym), le Ministre Tok délègue la décision au Premier Ministre Sobotka.

Routier

- Grâce à un investissement record de 2,1 Md CZK, la construction de 40 kilomètres d'autoroutes pourra être assurée en 2017, notamment pour l'achèvement de la D11 jusqu'à Hradec Kralové.
- Le Ministre des Transports n'a pas encore tranché sur la position tchèque vis-à-vis du nouveau projet de péage allemand pour les voitures particulières. Sollicité par son homologue autrichien pour rejoindre une coalition composée de l'Autriche, des Pays-Bas, de la Belgique et du Luxembourg, il n'a pas exclu de rejoindre ces pays mais a manifesté une certaine réserve.

Aérien

- La compagnie aérienne Travel Service (dont le fonds d'investissement chinois CEFC détient près de 50% des parts) a transporté 6,3 M de passagers en 2016, soit une progression de près de 10% en g.a., imputable à l'augmentation du nombre de vols assurés.

Environnement

Eau

- Selon la presse tchèque, les collectivités municipales souhaitent de plus en plus récupérer la gestion des eaux, arguant du manque d'investissement des opérateurs privés sur le réseau et

d'une augmentation des prix de l'eau supérieure à ceux de l'électricité et du gaz. L'ensemble des partis politiques du pays, ainsi que le Ministre de l'Environnement (ANO), s'accordent pour exiger une régulation plus importante de la gestion de l'eau, c'est-à-dire de revenir sur le modèle mixte des sociétés des eaux.

- D'après l'association tchèque de l'eau (SOVAK), les tarifs d'approvisionnement et de traitement de l'eau augmenteront en moyenne de 1 à 3% en République tchèque.
- La modernisation de la station d'épuration de la Ville de Prague, située sur l'île César (7^{ème} arrondissement), a été à nouveau reportée, en raison de différends avec les propriétaires voisins de la station. La mise en service, prévue en décembre 2017 afin de répondre aux recommandations de la Directive-Cadre sur l'eau, est repoussée au mois d'avril 2018.

Changement climatique

- Le 16 janvier, le Gouvernement a approuvé le plan d'action pour l'adaptation au changement climatique. Ce dernier, doté de plus d'un milliard CZK, permettra de cibler 50 priorités parmi lesquelles la lutte contre la sécheresse et les inondations, la protection des forêts et des sources d'eau potable.
- Le Ministre de l'Environnement (ANO), sous pression du milieu industriel et des syndicats, a renoncé à présenter la loi anti-fossile au Gouvernement, texte qui faisait partie des déclarations de politique générale du Gouvernement Sobotka, arguant qu'elle nuirait à la compétitivité de l'économie tchèque. Cette loi prévoyait de réduire la dépendance du pays vis-à-vis du gaz, du pétrole et du charbon. Or selon l'étude d'impact commandée par le ministère, si les coûts liés aux importations de combustibles se trouvent réduits, en revanche la croissance du PIB serait affectée et les prix de l'électricité et du gaz enregistreraient une augmentation.

Déchets

- Le Ministère de l'Environnement a décidé de transférer les fonds européens (53 M EUR) qui étaient initialement prévus pour le financement de la construction de nouveaux incinérateurs de déchets vers le financement d'installations à biogaz et de modernisation de chaudières. A ce titre, l'amendement à la loi sur les déchets qui prévoit une augmentation des frais de mise en décharge, permettant de donner un signal-prix à la valorisation énergétique des déchets, est en discussion au sein du Gouvernement. Selon le Directeur du Département des Déchets, Jaromir Manhart, la construction de trois ou quatre nouveaux incinérateurs serait envisageable.

SLOVENIE

Infrastructures

- Lors de la récente visite officielle du Premier Ministre slovène en République Tchèque, le premier ministre tchèque a exprimé le soutien du projet de la construction du doublement de la voie ferrée « Divača-Koper ». Les deux pays sont favorables à la forme actuelle de la coopération slovène avec le groupe de Višegrad. Une participation financière de la République Tchèque à ce projet, après l'entrée de la Hongrie au financement du projet, serait envisageable après l'étude de tous les plans d'extension du Port de Koper, que la Slovénie devrait transmettre à la République Tchèque. A savoir, les deux pays ont un intérêt commun dans la construction du corridor de transport Baltique-Adriatique.
- La société étatique de la gestion des routes « DARS » et la Direction de l'infrastructure de la République de Slovénie prévoient d'investir cette année 480 M EUR dans l'infrastructure routière et ferroviaire, soit une hausse de 6% par rapport à 2016. Parmi les projets les plus importants, on distingue la construction de 13 km d'autoroute entre « Draženci » et « Gruškovje », qui devraient être finis d'ici fin 2018 et le projet de péage électronique pour les poids lourds.

Transport

Routier

- L'usine de Renault à Novo mesto prévoit en février le lancement de la production de la version IV du modèle Clio qui s'ajoutera aux lignes de production actuelles de la Twingo et de la Smart Forfour. La direction de l'usine prévoit une forte augmentation de la production avec une hausse de 40% des exportations. Pour faire face à ces objectifs, l'usine introduira une équipe de nuit et embauchera entre 300 et 500 nouveaux ouvriers, s'ajoutant aux 2200 CDI et 300 intérimaires.

Ferroviaire

- La Slovénie a consacré 1 Md EUR à la modernisation des chemins de fer dans la perspective financière précédente de l'absorption des fonds européens, ces moyens seront doublés dans la perspective actuelle où le gouvernement slovène prévoit d'investir 2 Md EUR d'ici 2020 dans le réseau ferroviaire slovène, par la participation du budget de l'état, par l'absorption des fonds européens et par la participation des pays limitrophes. Le gouvernement slovène a également approuvé l'achat de 25 nouveaux trains.

LITUANIE

Transports

Portuaire

- Le 19 janvier 2017, le directeur général du port de Klaipėda, Arvydas Vaitkus, a présenté les résultats record 2016 : 56,5 MEUR de chiffre d'affaires, en hausse de 3,7% par rapport à l'année précédente (54,5 MEUR). Le bénéfice a également été record : 30,5 MEUR (+28,3% comparé à 2015).
Le directeur financier du port, Martynas Armonaitis, a déclaré que le port n'avait pas augmenté les prix de ses services aux sociétés de manutention portuaire et que la hausse de recettes avait été générée par une augmentation des opérations de chargement. Pour rappel, les opérations de chargement en 2016 ont représenté 40,14 Mt, contre 38,5 Mt en 2015, ce qui représente une hausse de 4,2%.
Cette année, les autorités portuaires qui s'attendent à des résultats un peu moins bons vont chercher à réduire les coûts.

Aéroportuaire

- Le 16 janvier, la société LAO (Lietuvos Oro Uostai – opérateur des trois aéroports internationaux de Lituanie), a annoncé qu'un consortium dirigé par la société de construction de routes lettonne A.C.B. avait été sélectionné pour reconstruire la piste de l'aéroport de Vilnius.
La valeur du contrat est de 18,713 M EUR. A.C.B. opère en consortium avec l'entreprise de construction lituanienne Autokausta. Selon Donatas Voveris, Head of Airport Network de LAO, « les entreprises seront confrontées à un défi et à une responsabilité majeure : l'accomplissement d'un grand volume de travaux complexes dans un délai très court ». D. Voveris a déclaré que le coût de la reconstruction de la piste, estimé à environ 24 M EUR, avait été réduit par la concurrence. Parmi les soumissionnaires figuraient un consortium de Kauno Tiltai et Panevėžio Keliai (19,688 M EUR) et un consortium composé de Fegda, Eurovia Lietuva et Lemminkainen Lietuva (21,393 M EUR). L'offre de la polonaise Budimex avec Kauno Keliai (24,706 M EUR) a été rejetée.
La reconstruction de la piste devrait commencer le 14 juillet et terminée le 18 août prochain. La majorité des vols seront temporairement transférés à l'aéroport de Kaunas, à 100 kilomètres de Vilnius.
- Selon le Département lituanien des Statistiques, les aéroports lituaniens ont augmenté, en glissement annuel, leur trafic passager de 13,3% en 2016. Au total, 4,788 M de passagers ont utilisé les aéroports lituaniens l'an dernier, soit une hausse de 12,9% par rapport à 2015, selon les statistiques lituaniennes. Au quatrième trimestre seulement, le trafic de passagers dans les aéroports lituaniens a atteint 1,162 M, soit une augmentation de 12,9% par rapport à la même période en 2015. Au cours du dernier trimestre 2016, l'aéroport de Vilnius a absorbé 79,1% du flux de passagers, et Kaunas et Palanga, respectivement 15,7% et 5,1%, avec le plus grand nombre volant à destination et en provenance du Royaume Uni. Les aéroports lituaniens ont traité l'année dernière 14 200 t de fret et de courrier, ce qui représente une baisse de 4,4% par rapport à 2015. Au quatrième trimestre, les flux de fret et de courrier ont chuté de 7% à 3 700 t par an. L'aéroport de Vilnius a chargé et déchargé 68,8% du fret et du courrier au quatrième trimestre, tandis que Kaunas contribuait pour 16,4%, Šiauliai 14,7% et Palanga 0,05%. Le nombre total de décollages et d'atterrissages d'avions lituaniens et étrangers a augmenté de 7,3%, passant à 12 900 pour la période d'octobre à décembre.

Energie

Électricité

- Dans un communiqué de presse du 16 janvier, Daivis Virbickas, PDG du gestionnaire de réseau de transport d'électricité Litgrid, a annoncé que des tests seraient effectués pour vérifier si la Lituanie, la Lettonie et l'Estonie pouvaient opérer dans un régime isolé. Les essais seront menés suite aux résultats d'une étude du cabinet Tractebel Engineering, attendus en septembre prochain. Ses tests sont une étape nécessaire pour une désynchronisation des réseaux électriques des Etats baltes du système IPS/UPS (Integrated Power System/Unified Power System) de BRELL (Biélorussie, Russie, Estonie, Lettonie, Lituanie) et en vue de leur synchronisation avec les réseaux de l'Europe continentale. Aujourd'hui, le système d'IPS/UPS, et notamment la fréquence du système, est contrôlé de manière centralisée à partir de Moscou. Les tests devraient permettre de vérifier la faculté des infrastructures baltes à gérer la fréquence et de contrôler la situation de manière indépendante.

Selon le communiqué, les États baltes limiteront les échanges en électricité avec la Russie et la Biélorussie pendant les essais. Les besoins en électricité seront assurés par les sources de production des trois Etats baltes et par les importations via les interconnexions THT avec la Suède, la Pologne et la Finlande. L'équilibre et la fréquence des systèmes seront assurés de façon autonome. Les tests devraient être menés en 2018.

La déconnexion du BRELL devrait s'opérer en 2025. La synchronisation via la Pologne, serait le scénario le moins coûteux et le plus fiable selon les Lituaniens, alors que l'Estonie a récemment proposé une idée de synchroniser les réseaux via la Finlande.

Gaz

- Le 18 janvier dernier, AB Amber Grid, société lituanienne d'exploitation du réseau de transport de gaz naturel, a annoncé avoir introduit, avec le gestionnaire du réseau polonais, Gas-System SA, et l'INEA (Agence exécutive pour l'innovation et les réseaux de l'UE) des amendements aux accords tripartites concernant le soutien financier européen dans le cadre du Mécanisme pour l'interconnexion en Europe (Connecting Europe Facility) pour les travaux préparatoires et les travaux de construction du projet d'interconnexion gazière Pologne-Lituanie (GIPL), dont les deux sociétés sont en charge.

Les modifications apportées aux accords de soutien financier de l'UE du projet GIPL ont été engagées lorsque Gas-System SA a été confrontée à des problèmes dans la mise en œuvre des travaux préparatoires du projet et suite à sa proposition de modifications du tracé initial du gazoduc sur le territoire polonais. Ces changements ont augmenté le coût prévisionnel du projet en Pologne et les délais de son exécution. Selon l'amendement à l'accord sur la construction de GIPL, le montant maximal du soutien financier de l'UE alloué à AB Amber Grid a augmenté, passant de 55 M EUR à 58 M EUR. La date d'achèvement du projet a été prolongée jusqu'au 31 décembre 2021. Le montant maximal du soutien financier de l'UE aux travaux préparatoires du projet GIPL alloués à AB Amber Grid reste inchangé et s'élève à 2,5 M EUR.

Pour rappel, le projet GIPL vise une intégration des marchés du gaz dans les pays baltes au marché commun du gaz de l'Union européenne, la diversification des sources d'approvisionnement en gaz ainsi qu'une augmentation de la sécurité des approvisionnements. En raison de l'importance régionale, la Commission européenne a accordé au projet GIPL le statut de projet d'intérêt commun (PCI).

- AB Amber Grid assure le transport par gazoducs à haute pression aux utilisateurs du réseau ainsi que l'exploitation, l'entretien et le développement des infrastructures de transport de gaz naturel. La société est cotée à la Bourse NASDAQ Vilnius. L'actionnaire majoritaire d'Amber Grid est sa société mère, UAB EPSO-G, qui contrôle également le gestionnaire du réseau de transport d'électricité AB Litgrid et l'opérateur d'échanges d'énergie UAB Baltpool. UAB EPSO-G, contrôlée à 100% par le ministère de l'Énergie de la République de Lituanie, est en charge de la mise en œuvre des objectifs de développement stratégique des infrastructures gazières et électriques en Lituanie ainsi que des projets d'intégration dans les marchés de l'énergie de l'UE.

Éoliennes

- Le 23 décembre dernier, l'opérateur du réseau de transport d'électricité AB LITGRID a annoncé qu'un parc éolien de 7,5 MW construit par Renega, entreprise du Groupe Achema, dans le district d'Anykščiai, dans l'est de la Lituanie, a été relié au réseau national.

Daivis Virbickas, PDG de Litgrid, a déclaré que les centrales éoliennes d'une capacité combinée de plus de 178 MW avaient été connectées au réseau en 2016, notamment un parc éolien de 73,5 MW de la société Amberwind à Pagėgiai, un parc de 60 MW de 4 Energia dans le district de Šilutė et un parc de 45 MW d'Orion Asset Management dans le district de Mažeikiai. Les trois fermes éoliennes se trouvent dans la partie occidentale du pays.

Les études montrent que dorénavant, chaque nouveau parc éolien d'une capacité de 100 MW nécessitera 24 MW de capacité de réserve, ce qui ne peut être assuré que par des centrales qui peuvent facilement contrôler leur production.

- La capacité totale des 13 parcs éoliens lituaniens a atteint 500 MW fin 2016. L'électricité éolienne représentait 36,6% de la production nationale totale d'électricité entre janvier et novembre 2016, contre 17% en 2015.

LETTONIE

Infrastructures

- Le volume des marchandises traitées par les principaux ports lettons sur l'année 2016 a représenté 63,1 M t, en baisse de 9,3% par rapport à 2015. Les cargaisons en vrac, qui constituent 52% des volumes transbordés, ont légèrement diminué (-1,8%), avec une prédominance de charbon, en baisse de 12%. Les produits pétroliers représentent presque 96% du volume total des cargaisons liquides (18,7 M t), également en diminution de plus de 24%. En revanche, le transit de produits chimiques en vrac a progressé de 16%, tandis que celui de copeaux de bois, de 26,4%. Le port de Riga a transbordé 37,07 M t, ce qui est une baisse de 7,5% par rapport à 2015. Le trafic des marchandises du deuxième port letton, le port de Ventspils, a baissé de 16,5% et n'a atteint que 18,8 M t. Le port de Liepaja est le seul à réaliser un résultat positif, avec une légère hausse de 1,2% (5,68 M t), grâce à la hausse des volumes de transbordement de copeaux de bois (+170%).
- Le volume des marchandises transportées par le rail sur l'année 2016 a diminué de 14% par rapport à 2015, pour atteindre 47,8 M t. Le volume de fret international a représenté 44,4 M t et a diminué de 12,3% pour l'import et de 16,3% pour l'export. Le fret domestique a baissé de plus de 11%. La compagnie ferroviaire «Latvijas Dzelzceļš» a informé que les volumes de produits pétroliers ont baissé de 23,6% (16,6 M t), ceux de charbon de 16% (16 M t). Il est à noter néanmoins que les volumes de transport de produits métallurgiques sont en hausse de 43%, ceux de sucre et de bois ont augmenté de 16% et de 4,9% respectivement.

Transport

- Selon les données du gestionnaire du réseau routier national VAS Latvijas valsts ceļi, le montant de financement prévu pour la rénovation des routes en 2017 représentera 286 M EUR. La contribution du budget de l'Etat s'élèvera à presque 56% (159 M EUR), la part du cofinancement européen représentera 127 M EUR. Les plus importants travaux sont prévus sur les principales routes nationales : le tronçon de 19 km sur l'autoroute A3 reliant Riga et Valmiera, plusieurs tronçons de 17km et le pont sur la Lielupe sur l'autoroute A10 reliant Riga et la ville portuaire de Ventspils, le tronçon de 20km sur l'autoroute A3, allant vers la frontière avec l'Estonie, ainsi que le pont sur la Gauja sur l'autoroute P8.

© 2014 – Service Economique Régional, Ambassade de France en Pologne

Ce document représente une veille effectuée dans les secteurs Energie, Transport, Environnement, Infrastructures, par l'ensemble des services économiques des Etats d'Europe centrale et balte. Toute reproduction, représentation, intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, sur quelque support que ce soit, papier ou électronique, effectuée sans l'autorisation écrite expresse du Service Economique Régional de l'Ambassade de France en Pologne, est interdite et constitue un délit de contrefaçon sanctionné par l'article L.335-2 du code de la propriété intellectuelle.

Clause de non-responsabilité

Le Service Économique Régional de Varsovie s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.